



Wallonie

Commune de Berloz

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur est : **SRL SOGIMO** dont les bureaux se trouvent : **Rue de la Station 16 à 4350 Andenne.**

Le terrain concerné est situé **rue de Waremmes / à 4257 Berloz** et cadastré **BERLOZ 1 DIV/BERLOZ/ section A n° 703P, n° 703N, n° 703M, n° 703L, n° 703K, n° 703H, n° 703G, n° 703F.**

Le projet consiste en : **Création de 8 lots dont 7 à bâtir**

et présente les caractéristiques suivantes :

Article R.IV.40-2.§1-2°: « la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ».

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables (019/33.99.99) :

- les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
- le lundi de 14h à 18h
- les mercredi et vendredi de 14h à 16h30

à l'adresse suivante : Maison communale, rue Antoine Dodion, 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme (Jocelyne FAUCHET - 019/33.99.86).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **9 mars 2026 au 23 mars 2026** au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse : Collège communal de Berloz - rue Antoine Dodion, 10 à 4257 Berloz
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@berloz.be